

Bâtir l'architecture de la prévention de demain

Plan Santé au travail 2026-2030 :
de la conformité réglementaire à une culture de l'action.

Le paradoxe de la santé au travail : une amélioration globale, des urgences ciblées

La Baisse Historique

**-50% d'accidents
du travail en 70 ans.**

**26,4 : Indice de fréquence
actuel au régime général
(contre 118 en 1955).**

**549 614
accidents avec
arrêt en 2024.**

Les Urgences Inacceptables

Stagnation fatale :
824 décès en 2024
(764 régime général,
60 régime agricole).
La baisse s'est
arrêtée depuis
2010.

**Hausse chez les
femmes : +26%**
d'accidents du
travail depuis
2000.

Explosion des RPS :
Le nombre d'affections
psychiques reconnues
a doublé entre 2020 et
2024 (de 840 à 1805).

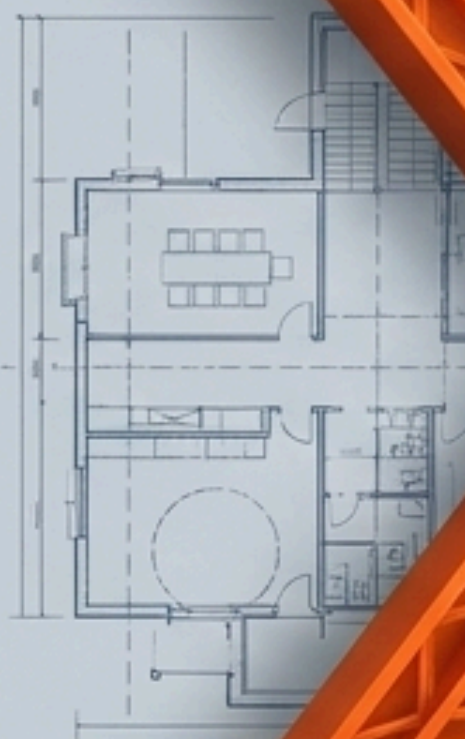


Le Plan Santé au travail 2026-2030 : changer de paradigme

Passer d'une obligation administrative à une performance durable.

L'Ancien Modèle

- Le DUERP vu comme un exercice administratif (seuls 15,6% des établissements le transmettent à leur SPST).
- Prévention perçue comme un coût.
- Action corrective après l'accident.



Le Modèle PST 2026-2030

- Le DUERP comme moteur d'actions concrètes (Papripact).
- La santé au travail comme levier d'attractivité et de compétitivité.
- Prévention primaire et anticipation des crises.



Articulé autour de 4 Axes Stratégiques, ce plan ambitionne de faire de la prévention un principe effectif d'organisation du travail.

Le socle fondamental : les 9 principes généraux de prévention



Ces principes ne sont pas de simples recommandations ; ils sont l'ADN juridique et opérationnel qui sous-tend chaque action du PST 2026-2030.

Axe 1 : Du document unique (DUERP) à l'action concrète

Évaluation (Le Diagnostic)

- **Le DUERP dynamique** : Obligation de mise à jour systématique après chaque accident grave.
- **Outils dédiés** : Déploiement des outils OiRA (Interactive Risk Assessment) par l'INRS, spécialement conçus pour les TPE.
- **Traçabilité** : Utilisation du DUERP pour alimenter les dossiers médicaux en santé au travail (DMST).

Planification (La Stratégie)

- **Papripact** : Le Programme annuel de prévention des risques professionnels. Transformer le constat en liste d'actions chiffrées et planifiées.
- **Accompagnement** : Intégration de l'aide à la rédaction du DUERP et du plan d'actions dans l'offre socle des SPST, sans surfacturation.

Action Territoriale (L'Exécution)

- Partenariats locaux via les SPSTI pour accompagner les très petites entreprises sur le terrain.

Équiper le travailleur : le continuum de formation et le Passeport de prévention



Axe 2 : Actions de prévention ciblées à la source



L'Ennemi N°1 : Les Troubles Musculosquelettiques (TMS)

- Le Poids Réel : Les TMS représentent 90% des maladies professionnelles au régime général (94,8% en agricole). Secteurs critiques: Bois, ameublement, agroalimentaire, services.

Les Mesures de Déploiement :

- Interventions ciblées : Concentrer les efforts d'inspection et de prévention sur la manutention manuelle, les chutes de plain-pied et l'utilisation des machines.
- Prévention post-accident: Dispositifs d'analyse immédiate et d'accompagnement lorsqu'un accident survient, pour protéger le collectif de travail et éviter la récurrence.
- **Focus Sédentarité : Intégration du risque cardiovasculaire et de la sédentarité dans les nouveaux outils d'évaluation.**

Axe 4: Anticiper les crises et les risques émergents

Les menaces modernes dépassent le cadre traditionnel de travail.



Le Changement Climatique

- Le Risque : Vagues de chaleur extrêmes, exposition prolongée aux UV, modification des écosystèmes.
- L'Action : Intégration des aléas climatiques dans l'évaluation des risques. Adaptation des rythmes et équipements de travail.

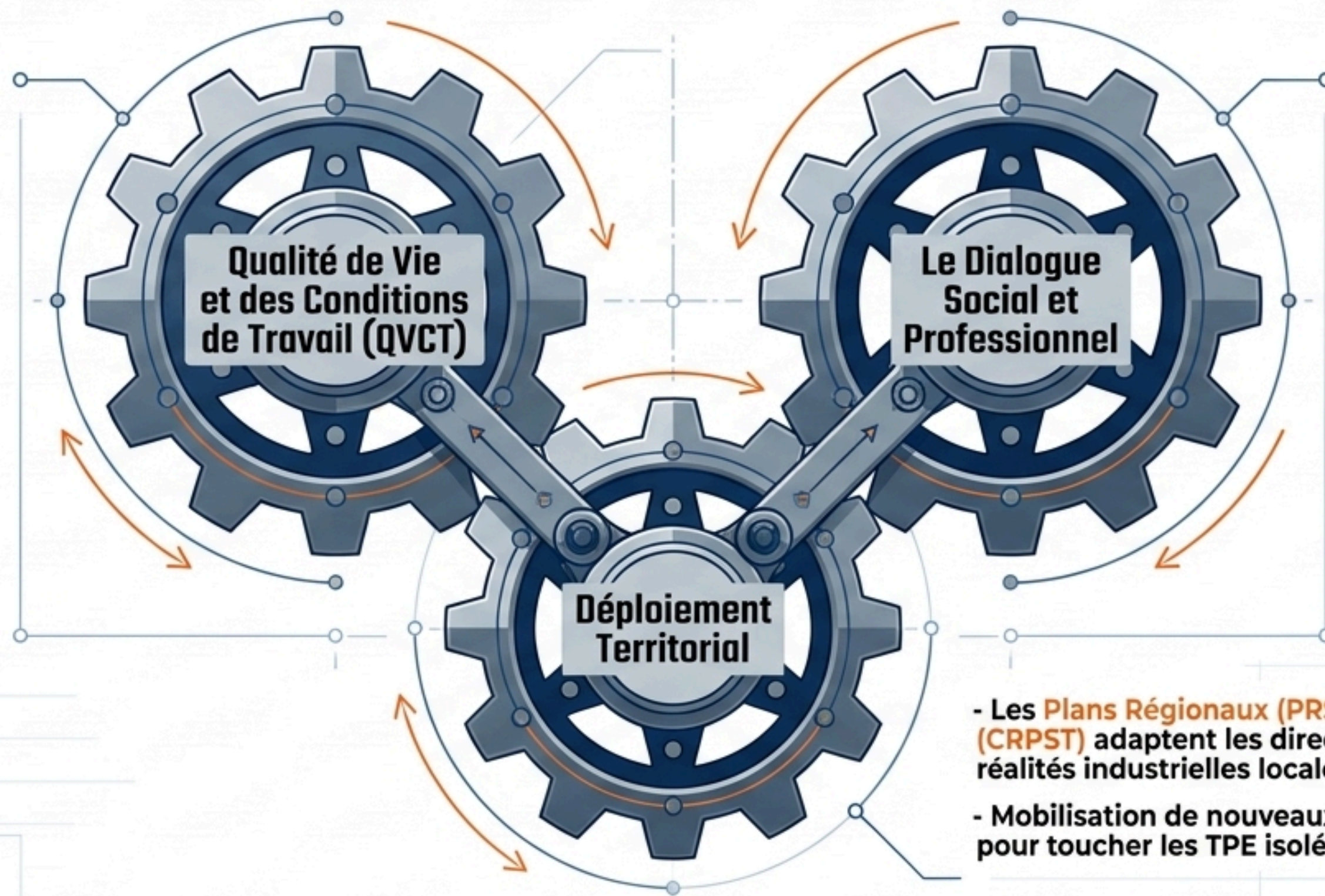


Transformations Numériques & IA

- Le Risque : Intensification du travail, isolement, brouillage des frontières pro/perso, dépendance algorithmique.
- L'Action : Utilisation rationnelle de l'IA pour optimiser la sécurité (analyser les données de sinistralité) tout en protégeant les conditions de travail humaines.

Le moteur du déploiement : Gouvernance et dialogue

- La **QVCT** comme levier d'engagement. Traiter les problèmes au plus près de l'activité réelle des travailleurs.

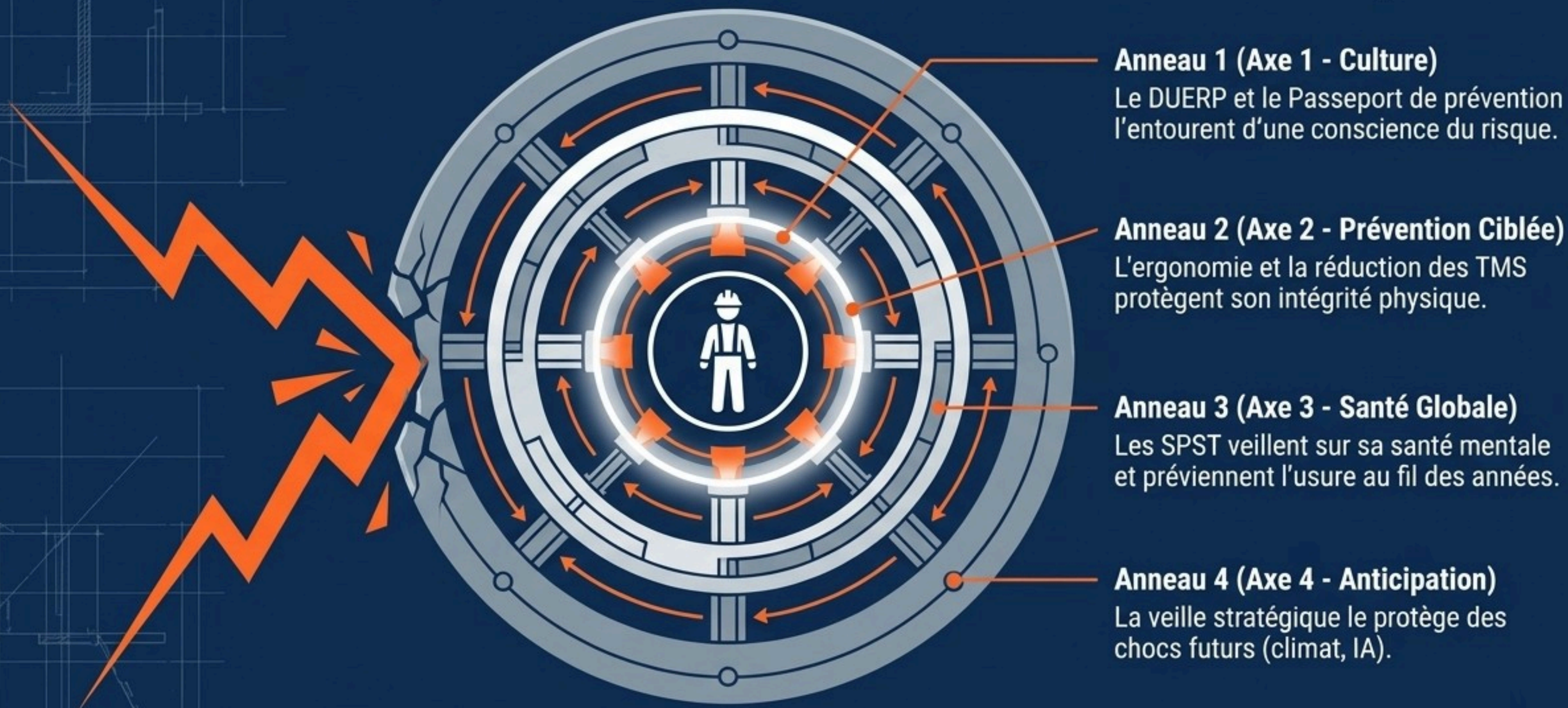


- Renforcer la capacité d'action des acteurs de l'entreprise.
- Le **CNPST** (Comité National de Prévention et de Santé au Travail) pilote le suivi de l'efficacité avec des indicateurs précis.

- Les **Plans Régionaux (PRST)** et **Comités Régionaux (CRPST)** adaptent les directives nationales aux réalités industrielles locales.
- Mobilisation de nouveaux acteurs-relais territoriaux pour toucher les TPE isolées.

Synthèse : Le filet de sécurité systémique

Le PST 2026-2030 n'est pas un menu d'options, c'est une architecture imbriquée.



Vers l'horizon 2030 : Le travail comme espace d'émancipation

Une vision collective de la performance et de la protection.

- La sécurité au travail est un prérequis indiscutable et un levier majeur de compétitivité.
- La prévention n'est plus l'affaire de quelques spécialistes, mais une culture partagée par tous : employeurs, salariés, encadrants et donneurs d'ordre.

La qualité de vie, la santé et la sécurité au travail portent l'ambition de faire en sorte que le travail reste un espace d'émancipation et d'épanouissement.

**Tous mobilisés pour la santé au travail
et la prévention des accidents.**